

BAREME DES PLAFONDS DE RESSOURCES APPLICABLES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

AUX CANDIDATS A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL

(Arrêté du 18 déc. 2023 + JO du 23/12/2023)

Revenus annuels 2022 (Revenu Fiscal de Référence)

Cat.	Nombre de personne composant le ménage	Cas Général PLUS	PLA Insertion PLA Très Social PLA Adapté PLA Minoré PLA d'Intégration	PLI (*)	P.L.S.
1	1 personne seule	22 642 €	12 452 €	28 981 €	29 435 €
2	2 personnes ne comportant aucune personne à charge - ou 1 personne seule en situation de handicap	30 238 €	18 143 €	40 573 €	39 309 €
3	3 personnes - ou 1 personne seule avec 1 personne à charge - ou jeune ménage sans personne à charge (dont la somme des âges est inf. ou = à 55 ans) - ou 2 personnes dont au moins une est en situation de handicap	36 362 €	21 818 €	49 267 €	47 271 €
4	4 personnes - ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge - ou 3 personnes dont au moins une est en situation de handicap	43 899 €	24 276 €	59 411 €	57 069 €
5	5 personnes - ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge - ou 4 personnes dont au moins une est en situation de handicap	51 641 €	28 404 €	66 656 €	67 133 €
6	6 personnes - ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge - ou 5 personnes dont au moins une est en situation de handicap	58 200 €	32 010 €	73 901 €	75 660 €
	Personne supplémentaire	6 492 €	3 569 €	7 245 €	8 440 €

* Groupe concerné : G. 590 - 591 - 626 - 664 - 754 - 756 - 870 - 875 - 931 - 1030